



# La lettre du Groupement pour les Droits des Minorités

Trimestriel n°81

Mai 2006

DANS UN PAYSAGE DÉSOLANT, QUELQUES NOUVELLES ENCOURAGEANTES.

Chine, Irak, Soudan, Turquie, la liste est longue des États où les questions minoritaires occupent tristement le devant de l'actualité. Dans cet ensemble plutôt navrant trois évolutions récentes viennent apporter quelques lueurs d'espoir.

D'abord le succès aux élections législatives israéliennes du parti Kadimat fondé par l'ex-premier ministre Sharon. Ce parti, dont la doctrine principale est fondée sur la reconnaissance du fait palestinien et la volonté d'assurer l'évacuation d'un certain nombre de colonies israéliennes de Cisjordanie, paraît en mesure de faire bouger les choses dans la région.

Ensuite, l'annonce par l'ETA le 22 mars de la fin de 40 ans de « lutte armée » représente peut-être un premier pas sérieux dans le sens du retour à la paix civile en Espagne. La société espagnole est en effet unanime contre le terrorisme et l'organisation « militaire » basque est très affaiblie !

Enfin, la volonté affichée des Premiers ministres du Royaume-Uni et d'Irlande de faire maintenant avancer rapidement la question de l'Ulster, pourrait être porteuse d'espoir.

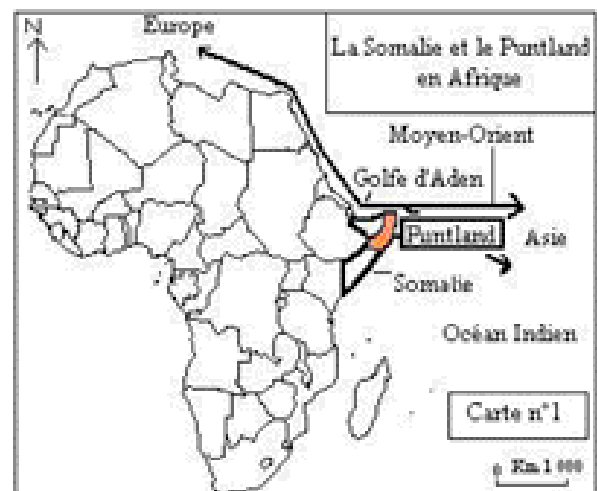
## Le Puntland, un territoire autonome dans une Somalie en crise.

### Situation.

«Puntland» signifie «le pays de Pount». Dans l'Antiquité égyptienne, celui-ci désignait notamment les côtes somaliennes actuelles. Le Puntland correspond aujourd'hui au Nord-est de la Somalie.

Ce pays de la Corne de l'Afrique :

- possède une identité essentiellement musulmane, somalie et clanique fondée sur le pastoralisme nomade ;
- se débat depuis quinze ans dans une crise majeure caractérisée par la disparition de l'État somalien.



## Une homogénéité culturelle.

Les 10 M (millions)\* de Somaliens (les habitants de la Somalie) seraient à 72 % d'ethnie (groupe de culture et notamment de langue) somalie. À la différence de la plupart des autres pays africains, la Somalie possède ainsi une forte homogénéité culturelle. La population d'ethnie somalie a donné son nom au pays. Ce dernier regrouperait 54 % des 13,5 M de Somalis ethniques dans le monde.

Les Somaliens seraient à plus de 99 % musulmans sunnites. L'islam est un élément central de l'identité somalienne. Toutefois, le culte des ancêtres et des saints et la divination sont aussi pratiqués.

### Les minorités :

1) ethno-linguistiques (représentées en pointillés jaunes sur la carte n° 2 ci-contre) sont surtout formées :

- des Digil et des Mirifle (Rahanweyn / Rahanwein\*\*), soit près de 17 % de la population somalienne. Ils parlent principalement la langue maay. Ils sont souvent rattachés artificiellement à l'ethnie somalie ;
- de Bantous souahélis ou Jarir (pêcheurs Bajouni notamment) et de Bantous somalisés ;
- d'Arabes d'origine yéménite et

d'Arabo-Perses ou Reer Hamer (Benadiri et Bravanais) établis dans les villes côtières ;

- d'Oromo (50 000) ;
- de Garré (50 000) ; de Dabarré (30 000) ; de Tunni ;
- de Jiiddu (30 000) et de Mushungulu.

2) religieuses. Elles sont constituées d'une faible communauté catholique d'origine italienne, d'Amharas orthodoxes venus d'Éthiopie et d'autochtones convertis au christianisme. Il y a aussi quelques groupes chiites.

3) professionnelles. Des castes d'artisans (forgerons, cordonniers, coiffeurs, etc.) ou de chasseurs bien que généralement d'ethnie somalie sont tenus à l'écart du reste de la société du fait de leurs métiers. Ceux-ci sont dépréciés socialement. Ces groupes sont appelés Gaboye (Madiban ou Midgan), Toumal, et Yibir.

Nota Bene. \*Les chiffres mentionnés dans ce document sont des estimations personnelles compte tenu de l'absence de statistiques officielles récentes, de l'ampleur des exactions et de l'importance du nombre des déplacés et des réfugiés.

\*\* L'orthographe des noms propres varie souvent. Ce sont les variantes les plus utilisées qui sont reprises.

### L'identité clanique.

La plupart des Somaliens s'identifie à une filiation patrilinéaire. Celle-ci s'organise autour du père et de ses aïeux puis autour de la famille nucléaire, de la famille élargie, des sous-tribus, des tribus, des sous-clans et du clan. Cette organisation sociale constitue un élément fondamental de la société somalienne et donc du Puntland.

Le clan est généralement implanté sur un territoire bien défini même dans les villes (quartiers à dominante ou à exclusivité clanique ou

sous-clanique). Il procure un sentiment de sécurité. L'appartenance à l'une de ces communautés offre en effet une certaine protection et une solidarité très recherchées dans une Somalie encore souvent livrée aux désordres. Elle pallie ainsi la quasi absence historique et la disparition actuelle de l'État somalien.

Mais la puissance clanique empêche aussi et par la même le rétablissement de cet État.

Les grandes familles claniques, les Darod, les Issak, les Hawiye et les Dir, sont traditionnellement nomades. Elles forment le groupe collectif appelé «Samale».

Les Digil et les Mirifle (Rahanweyn / Rahanwein) forment le groupe dénommé «Sab» ou «Saab». Celui-ci est composé principalement d'agriculteurs (dans le Centre-sud de la Somalie, voir la carte n° 2). Les Sab ont cependant été rattachés au système clanique somali mais au second rang.

Les autres minorités ethniques, linguistiques, religieuses et professionnelles sont en partie exclues de l'organisation clanique. Elles sont de ce fait traditionnellement méprisées et discriminées. Cette stratification ethno-sociale correspond souvent à d'autres clivages dans la société.

### Des clivages prépondérants.

L'importante homogénéité de la population somalienne n'a pas suffi cependant à créer une volonté de vivre commune et durable au sein d'un État unifié. C'est le paradoxe somalien.

D'importantes dissensions prédominent en effet.

Des rivalités ancestrales, régionales et claniques (et subclaniques) et des antagonismes économiques et culturels, qui se confondent souvent, perdurent entre :

- les citadins et les ruraux ;
- les agriculteurs et les nomades en concurrence pour la possession et l'exploitation des terres ;



- les populations de la côte et celles de l'intérieur moins soumises aux influences (culturelles et ethniques) extérieures. Des oppositions s'affirment entre les partisans du droit séculier qui reprend, souvent, les droits coloniaux britannique et italien, ceux du droit religieux musulman (la charia) et ceux favorables principalement au droit coutumier (le « xeer »). Le droit, lorsqu'il est appliqué, est souvent un condensé de ces règles.

Le droit coutumier reconnaît le « shir », une réunion d'hommes représentant les clans et les sous-clans. Cette assemblée est chargée de régler par consensus des conflits, de conclure des pactes territoriaux organisant la vie pastorale ou de fixer le prix des réparations. C'est aussi le cas du « guurti », le Conseil des Anciens, soit l'assemblée clanique.

Ce sont les rares formes d'autorité à lesquelles les Somaliens et notamment les Somalis acceptent de se soumettre.

En effet, ils sont généralement hostiles à toute autre forme d'autorité située au dessus du clan.

Les nomades, de par leur mode de vie mobile, peuvent effectivement se soustraire le cas échéant à toute décision qu'ils jugent aliénante.

## L'éclatement de la Somalie.

Au moment de l'Indépendance en 1960, les anciennes colonies britannique du « Somaliland » et italienne de la « Somalia » (voir la carte n° 3 ci-contre) se sont unies pour former la République de Somalie.

En 1969, un coup d'État militaire porta le général Si(ya)ad Barre (ou Barré) au pouvoir. Il mit en place un régime autoritaire puis dictatorial. Celui-ci ne parvint pas à gérer les terribles sécheresses et les famines de 1974 et de 1975. Malgré cela et pour détourner notamment l'attention de la population, il engagea une politique irrédentiste pan-somalie en faveur d'une « Grande Somalie ». Ce pro-

jet visait à rassembler tous les Somaliens de la Corne de l'Afrique dans l'État somalien. Cette situation n'a jamais existé. La Somalie entra en guerre contre l'Éthiopie en vue d'annexer l'Ogaden et une partie du Harar (Harer), des régions peuplées principalement de Somaliens. Ces contrées constituent des zones de pâturages traditionnelles essentielles pour la plupart des nomades somaliens. Leur partie septentrionale est traversée par la voie de chemin de fer qui relie Addis Abeba, la capitale éthiopienne, au port de Djibouti (République de Djibouti). Cette voie ferrée représente la principale voie de communication de l'Éthiopie. Son contrôle assure en conséquence la maîtrise de ce pays. De plus, la ville de Harar est considérée comme la quatrième ville sainte de l'islam. Son contrôle aurait permis à Syad Barré d'obtenir un ascendant sur les musulmans. Les dépenses et la défaite militaires somaliennes, en 1978 face à l'Éthiopie, ainsi que l'afflux massif de réfugiés de l'Ogaden vont ruiner les finances de l'État somalien.

Pour contrer cela, le régime exploita le Nord de la Somalie (l'ex-Somaliland), la région la plus riche du pays. Celle-ci est peuplée essentiellement d'Issak. Ils sont opposés traditionnellement au clan darod de Syad Barré pour des raisons de pâturages et de vendettas. La rébellion, menée

par le Mouvement national somalien (MNS), fut vivement combattue (meurtres, massacres et destructions de villes et de régions). La dictature commença alors à perdre le crédit qu'elle avait obtenu chez une large partie de la population pour son action modernisatrice (régime laïc, unification de la langue somalie écrite en alphabet latin, alphabétisation massive mais qui échoua cependant). La population se détourna de ce régime suite à l'absence de démocratie, au culte de la personnalité de Syad Barré et à l'embrigadement de la jeunesse et à la répression massive (tortures, exécutions extrajudiciaires, destructions des zones rebelles). Le clientélisme et le népotisme claniques et le pillage des ressources de l'État devinrent les piliers du régime. Les graves sécheresses de 1983 et de 1984 poussèrent une partie des ruraux ruinés vers les bidonvilles. Le détournement massif (plus de 40 %) de l'aide internationale acheva de discréditer le régime.

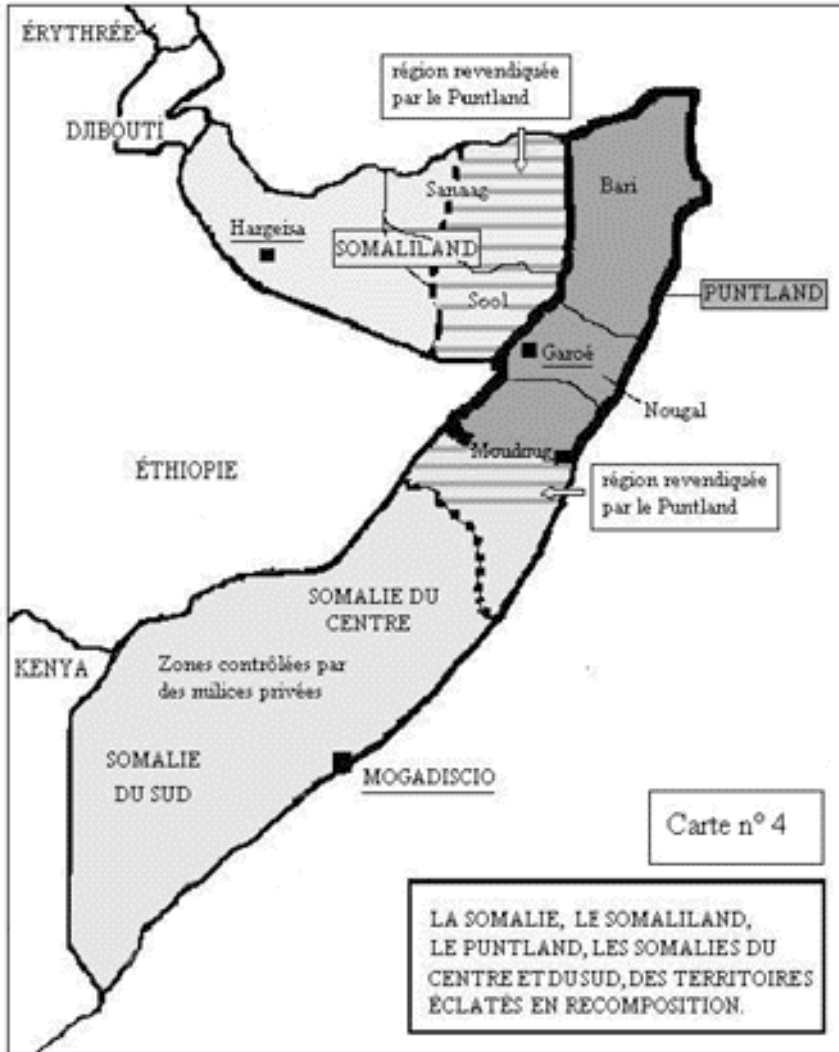
Syad Barré se replia plus que jamais sur son clan darod. De plus en plus isolé et à cours d'argent à distribuer (pertes du loyer américain pour l'utilisation de la base navale militaire de Berbera et du contrôle du Nord, diminution des aides occidentales et des pétromonarchies arabes), son régime s'effondra. L'armée somalienne se désagrégea face aux guérillas claniques issak et hawiye.

La capitale, Mogadiscio, tomba en janvier 1991. Le dictateur Syad Barré s'exila.

Le MNS proclama l'Indépendance du Nord de la Somalie sous son nom colonial de « Somaliland ».

L'armée et la police somaliennes disparurent suite à la désertion de leurs membres qui rejoignirent armés leur clan ou leur sous-clan d'origine. Ces groupes vont alors former la base des milices privées. Les autres régions de la Somalie (« la Somalie du Sud » ou l'ancienne « Somalia » italienne) sombrèrent dans l'anarchie. L'État somalien a cessé d'exister en 1991.





### Les milices privées.

Les violences (meurtres et pillages) commises par les milices privées se développent. Ces dernières ont mis et mettent encore une grande partie de la Somalie sous leur coupe. Les miliciens sont estimés entre 50 000 et 60 000 individus. Ils sont, soit au service de seigneurs de la guerre, d'hommes d'affaires, d'islamistes ou au service du plus offrant, soit à leur propre compte.

Les faibles ont ainsi perdu le soutien de l'État somalien qu'ils avaient ou qu'ils pouvaient espérer. Les petits groupes minoritaires généralement sans protection clanique font l'objet de violences et de discriminations accrues. Les minoritaires sont donc devenus pour beaucoup des réfugiés ou des personnes déplacées principalement dans la moitié septentrionale (plus stable) de la

Somalie. Le Puntland compterait ainsi environ 100 000 déplacés, soit 4 % de sa population.

Les violences faites aux fillettes et aux femmes (infibulations, viols, mariages forcés) se sont amplifiées. De nombreux garçons sont incorporés comme enfants-soldats dans les groupes armés. Ces exactions n'épargnent pas non plus les individus installés dans les camps de réfugiés situés dans les pays voisins.

Les violences directes commises par les miliciens (dans le cadre de combats ou par les meurtres et les massacres de civils désarmés) ou indirectes (la famine et les maladies) auraient entraîné, depuis 1991, la mort d'environ 400 000 personnes.

Les miliciens détournent l'aide humanitaire. C'est le cas des véhicules et des produits alimentaires qui sont généralement revendus. Cela constitue

l'une des principales sources de financement des milices. L'aide humanitaire représente ainsi un enjeu majeur des luttes de pouvoir. De ce fait, elle entretient paradoxalement les crises du pays.

La guerre civile somalienne est restée la plupart du temps oubliée du reste du monde. La Somalie paie le fait notamment de ne pas posséder de ressources naturelles importantes.

### L'émergence du Puntland.

Pour échapper à cette situation chaotique, les autorités du Nord-est du pays ont proclamé, unilatéralement en août 1998, l'autonomie du Puntland. Celui-ci est alors défini comme un «État régional fédéral» au sein de la Somalie. Des institutions locales (un gouvernement, un parlement, une administration) sont mises en place. Une indépendance de fait, non reconnue internationalement, existe cependant. Les responsables du Puntland sont toutefois favorables à une intégration de leur région dans un cadre fédéral ou confédéral somalien, stabilisé, qu'ils souhaitent aussi contrôler.

Ce territoire (chef-lieu : Garoé ou Garoowe) a une superficie de près de 150 000 Km<sup>2</sup> (24 % de la Somalie). Sa population est estimée à 2 500 000 personnes (25 % de la population somalienne). Le clan des Darod (ou Daarood) et plus particulièrement le sous-clan des Majertin (ou Majeerteen)



forme l'essentiel de la population de cette région (voir la carte n° 5 ci-contre).

Le Puntland est engagé dans plusieurs conflits. Certains de ses dirigeants mènent une lutte violente pour le pouvoir. Ils revendiquent par ailleurs la partie orientale du Somaliland (régions de Sool et de Sanaag, voir les cartes n° 4 et 5). Cette zone est surtout peuplée par les sous-clans des Dolbahante (ou Dulbahante) et des Warsangali (ou Warsangeli) du clan darod. Une partie de la région du Moudoug est, aussi convoitée.

### **Une économie, essentiellement, pastorale et nomade.**

La Somalie possède une autre originalité en Afrique. C'est un pays de pasteurs nomades ou de semi-nomades souvent belliqueux. La majorité (60% environ) de la population du Puntland vivrait encore de l'élevage plus ou moins itinérant de moutons, de boeufs, de chèvres, d'ânes et de chameaux. L'agriculture et la pêche côtière sont aussi pratiquées.

Le climat de la Somalie est en général semi-aride ou aride. Il est plus arrosé notamment dans la partie septentrionale (présence de plateaux et de montagnes). La lutte des clans (et de leurs fractions) pour le pouvoir correspond également à une lutte pour le contrôle des rares richesses exploitables (l'eau et les pâturages) trop limitées par les conditions naturelles. C'est souvent une lutte pour la survie.

Les destructions (peu médiatisées) du tsunami de décembre 2004 sur les côtes ont affectées la population du Puntland.

### **Un territoire très pauvre.**

La population somalienne augmente de plus de 3 % par an environ. Un taux élevé au niveau mondial. Elle est devenue trop nombreuse pour le fragile environnement du pays. Celui-ci est consti-

tué principalement de savanes. L'activité pastorale souffre des sécheresses chroniques et du surpâturage. Il n'y a pas actuellement de véritables alternatives économiques dans l'industrie et dans les services tertiaires hormis le commerce, l'émigration et l'économie parallèle. L'espérance de vie moyenne serait d'environ 47 ans. Le Puntland et le reste de la Somalie forment un territoire classé parmi les cinq pays les plus pauvres de la planète. Dans ces conditions, les autorités du Puntland manquent de moyens financiers pour assurer un ordre public permanent. La corruption y est importante.

### **Une économie encore marquée par les trafics.**

Le vol, les trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains (la prostitution, l'enlèvement de personnes avec demande de rançon et l'esclavage), le recyclage de capitaux à l'origine douteuse et la piraterie maritime prospèrent.

Le khat (ou qat) est une plante dont les feuilles mâchées font office de drogue nationale. Son commerce draine une grande partie des ressources somaliennes vers les principales régions productrices (le Kenya et surtout l'Éthiopie). Il finance en outre les mouvements armés de la région. Les profits tirés de ces trafics sont réinvestis dans l'économie officielle. Ils ont paradoxalement redynamisé l'activité économique. La population s'est en effet adaptée à la disparition de l'État somalien.

### **Un nouveau économique.**

Celui-ci essentiellement privé s'affirme au Puntland comme souvent dans le reste de la Somalie. Les violences y sont en effet beaucoup moins importantes qu'auparavant. Le port de Bo(o)ssasso (Nord du Puntland) a récupéré une partie des flux marchands de Berbera (Somaliland) et de

Mogadiscio, la capitale en grande partie détruite d'une Somalie virtuelle. Il est devenu le centre économique du Puntland. Les exportations sont surtout des produits liés aux trafics précités, aux produits forestiers (l'encens et la myrrhe) ou liés à l'élevage (des bêtes sur pied, la viande, le cuir). Le port de Bossasso importe entre autres des produits de base (du sucre, de la farine, du riz, etc.).

Les échanges commerciaux se font particulièrement avec la péninsule Arabique, le Yémen et Dubaï (Émirats arabes unis) où vivent de nombreux commerçants somaliens. Le développement de petites compagnies aériennes privées locales (à la sécurité toute relative) et l'utilisation limitée des nouvelles technologies de l'information (portables, cybercafés, etc.) pallie les incertitudes des transports terrestres. La (re)construction de cliniques et d'écoles privées se développe pour la petite partie de la population qui s'enrichit. La perspective d'une exploitation des gisements d'hydrocarbures et des ressources halieutiques, se dessine. Ainsi, la vente des droits de pêche (surtout de thon) procure 75 % environ des recettes fiscales de l'administration régionale du Puntland. Celle-ci, cependant, faute d'argent et de bateaux de surveillance suffisants doit subir un pillage de ses zones de pêche par des navires étrangers.

L'importante diaspora somalienne (environ 1 M de personnes) participe activement à ce renouveau économique. Elle transfère de l'argent à ses proches restés au pays. Cela représenterait la première ressource de celui-ci. De plus, elle investit des capitaux dans des activités principalement marchandes (commerces de détail et d'import-export) ou liées à la (re)construction. De nombreux membres de la diaspora reviennent en effet temporairement au pays en fonction de la situation sécuritaire.

## **Les tentatives de reconstitution d'un État somalien unifié.**

Le clan présente des inconvénients mais il assure aussi une protection. Il est parallèlement la base sur laquelle la Somalie se recompose. Le clan issak pour le Somaliland et le clan darod pour le Puntland forment ainsi les groupes fondateurs de ces deux «États» régionaux somaliens.

Des initiatives locales ou régionales ont cherché à reconstruire un État somalien unifié comprenant notamment le Puntland. Certains gouvernements étrangers et institutions internationales ont aussi œuvré dans cette voie. Ils ont tous échoué à ce jour. Que ce soit par une intervention militaire (l'opération onusienne, «Restaurer l'espoir» en 1992, menée par les États-Unis d'Amérique) ou bien par un règlement politique (au travers de l'IGAD, en français, l'Autorité intergouvernementale pour le développement - une organisation régionale - ou bien par le GFT, le Gouvernement fédéral de transition - auto-proclamé et résidant au Kenya). Ce projet semble être en effet une chimère. Il est supra-clanique donc étranger à la mentalité et à la réalité somaliennes basées sur le clan et son clientélisme. Les détenteurs du pouvoir actuel (les dirigeants du Somaliland et du Puntland, les seigneurs de la guerre et les milices privées dans le reste de la Somalie) sont en outre hostiles à cette renaissance étatique qui les annihileraient.

Il n'y a aucun clan (à fortiori de sous-clan) somalien capable actuellement de s'imposer à tous, ni par le nombre, ni par la force.

Il n'y a pas non plus de mouvement local capable de dépasser les clivages claniques et sociaux. Certains commerçants ont constitué leurs propres milices privées mais seulement pour protéger leurs intérêts. Ils ont, pour certains, créé des monopoles fondés sur la violence.

Des groupes de la société civile (des associations humanitaires et

de défense des droits humains ou des femmes en particulier et des gens des médias) essaient de se faire entendre. Ils font l'objet d'exactions.

Les mouvements islamistes qui cherchaient initialement à dépasser le système clanique ont souvent été récupérés par celui-ci. Toutefois, certains groupes fondamentalistes sunnites recueillent une certaine audience surtout auprès des populations de la moitié méridionale de la Somalie. Ils ont parfois réussi à imposer localement un ordre public, relatif et violent, au moyen de «tribunaux islamiques». Ils offrent quelques services scolaires, sociaux et médicaux dans le but de diffuser leurs doctrines extrémistes.

## **Une région sous influences.**

La balkanisation du pays, la misère de la population surtout dans le Sud transformé souvent en zone de non-droit et le péril islamiste créent les conditions d'une instabilité qui ne serait plus seulement interne à la Somalie. Cette menace inquiète certains gouvernements étrangers.

Le Puntland borde en effet l'une des plus importantes routes maritimes mondiales. Celle-ci relie l'Europe et l'Asie (voir la carte n°1). Le transport de pétrole et de gaz naturel du Moyen-Orient et du reste de l'Asie, destinés aux pays européens et aux États-Unis d'Amérique, y passe plus particulièrement. Les pays exportateurs d'hydrocarbures et l'Égypte, dont dépend le canal de Suez, sont aussi favorables à la sûreté des voies maritimes.

Des interventions militaires occidentales, éthiopiennes et/ou sous couvert de l'Union africaine ou des Nations Unies, malgré les difficultés passées, ne devraient plus être limitées à des actions ponctuelles.

Les autres pays de la Corne de l'Afrique (Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Kenya), les pays arabes (dont la Somalie fait officiellement partie) et l'Iran inter-

viennent aussi dans la crise somalienne.

En effet, la région est devenue un enjeu de luttes d'influences politiques et culturelles.

L'Éthiopie est perçue traditionnellement comme étant une forteresse chrétienne. Elle compterait néanmoins 45 % de musulmans. Ce pays contrôle la source du Nil Bleu et des affluents du Nil Blanc qui à eux deux forment le Nil. Ce dernier constitue l'artère fluviale vitale du Soudan et surtout de l'Égypte. Ces deux derniers États sont donc opposés à la régulation de ce fleuve par des barrages éthiopiens. Ces retenues d'eau auraient une vocation hydro-électrique et d'irrigation mais elles limiteraient parallèlement l'apport en eau douce, l'une des rares richesses locales, aux régions situées en aval. Cela fournirait par ailleurs à un gouvernement éthiopien un moyen de pression majeur sur ces pays. Par contre, une Somalie réunifiée pourrait ainsi faire contrepoids à l'Éthiopie, le pays le plus peuplé (78 M d'habitants) de la région et dont les gouvernements successifs ont de surcroît des amitiés israéliennes. C'est pourquoi, les pays musulmans de la région souhaitent une Somalie unie et forte voire menaçante contre l'Éthiopie.

Les gouvernements arabes veulent pour leur part maintenir la Somalie dans leur sphère d'influence. L'arabe est devenue la deuxième langue officielle du pays après le somali. Il s'agit pour les Somaliens d'attirer les aides financières et l'influence des pétromonarchies arabes et de satisfaire leurs religieux musulmans. Sa faible pratique est liée avant tout à la religion musulmane. Certaines populations minoritaires côtières (notamment les Arabes d'origine yéménite et les Reer Hamer) l'utilisent par contre régulièrement. Il en est de même des commerçants qui travaillent avec les pays de la péninsule Arabique.

L'Érythrée veut elle aussi contenir l'influence de l'Éthiopie. Ce pays est son ancienne puissance tutélaire avec laquelle elle est encore

en conflit larvé pour la délimitation d'une frontière commune.

Djibouti est le principal débouché maritime naturel de l'Éthiopie. Cette situation place ce petit État centré sur la ville portuaire de Djibouti en position de force face à l'Éthiopie. Cependant, les territoires du Somaliland et du Puntland exercent, depuis leur accès à l'autonomie, une concurrence et une alternative commerciales et politiques au détriment du port de Djibouti. Beaucoup de Djiboutiens sont donc favorables au rétablissement de l'État somalien qui reprendrait le contrôle de ces deux régions notamment au niveau fiscal et lutterait contre la contrebande. En outre, une Somalie reconstituée pousserait les Éthiopiens à favoriser Djibouti, le plus petit pays et le moins menaçant de la Corne de l'Afrique.

L'Éthiopie, de son côté, veut échapper par l'intermédiaire d'un Somaliland et d'un Puntland et plus généralement d'une Somalie éclatée à l'enclavement de son territoire depuis l'indépendance de l'Érythrée en 1993. Elle veut par ailleurs éliminer tout mouvement pan-somalien. Celui-ci est encouragé aujourd'hui par certains milieux islamistes. Ils considèrent que c'est leur idéologie qui est, la plus, à même de créer le mouvement qui refera l'unité de la Somalie en dépassant les clivages claniques, régionaux et sociaux. Cette idéologie est aussi considérée comme le moyen de réaliser le projet de la «Grande Somalie».

Ainsi, la Somalie est devenue malgré elle le lieu des rivalités régionales et internationales ainsi que le lieu des guerres par procuration.

### **Les possibles évolutions.**

Actuellement, le Puntland s'organise dans une autonomie par rapport au reste de la Somalie. Ce dernier, hormis le Somaliland, connaît plus ou moins des crises humanitaires, politiques et économiques.

Ces différentes entités reconstituent la situation précoloniale pendant laquelle l'espace somali et

plus encore le monde somalien n'ont jamais été réunis dans un seul État. Il y a eu par contre des chefferies locales, des sultanats, des émirats, des confédérations nomades et des cités-États. La période coloniale a rassemblé ces territoires disparates et leurs populations.

L'État somalien n'aura vécu que près de 30 ans. Son faible enracinement, la puissance du lien clanique et le fait de ne pas avoir fourni de services importants (au niveau de l'éducation, du social, du développement économique, de la sécurité et d'un État de droit) à une population souvent nomade expliquent entre autres sa disparition. Le modèle occidental de l'État ne semble donc pas transposable aux réalités somaliennes. C'est pourquoi, le projet de restauration d'un État somalien ne pourra se faire le cas échéant qu'à long terme et sur la base d'«États somaliens régionaux» stabilisés. Toutefois, la sécurité des personnes et des biens ne devrait pas s'imposer immédiatement. Ce rétablissement ne pourra se réaliser durablement que dans le cadre d'un État confédéral. Celui-ci devra surtout prendre en compte les autonomies régionales, acquises depuis 1991 et qui s'identifient plus ou moins aux réalités nomades et claniques.

Pascal PÉROCHE, avril 2006.

### **LIVRES**

BONIFACE, Pascal, Vers la 4<sup>e</sup> Guerre mondiale, Armand Colin, 2005.

La lutte contre le terrorisme et le conflit Israël - Palestine : choc des civilisations où nouvelle guerre mondiale ?

CHALIAND, Gérard, Guerres et Civilisations, O. Jacob, 2005.

Peuples nomades, peuples guerriers, leur rôle dans

l'histoire.

COURMONT, Barthélémy, L'Asie orientale face aux périls des nationalismes, Lignes de repères, Paris, 2005.

LEDA, Osamu (Ed.), Beyond Sovereignty : From Status Law to Transnational Citizenship ? Hokkaido University, Sapporo, 2006

La loi hongroise du statut et au delà...

LLOYDD, Marnie (Ed) Ombudsman Institutions and Minority Issues, A Guide to Good Practice. ECMI, 2005.

Tout sur le rôle de ce personnage important et trop peu connu.

Nationalismes majoritaires et minoritaires dans une région (Chine, Taiwan, Corées...) en pleine ébullition économique.

POISSONNIER, Ariane, SOURNIA, Gérard, Atlas mondial de la francophonie, Autrement, 2006.

Un nouvel et passionnant atlas d'Autrement dont la collection s'affirme de mois en mois comme un succès.

SELLIER, Jean, Atlas des peuples d'Amérique, La Découverte, 2006 , 208 pp.

Aussi intéressant que les volumes précédents de cette collection « Atlas des peuples ».

## PÉRIODIQUES

Bretagnes vues d'ailleurs

Une nouvelle revue culturelle bretonne.  
Renseignements :

«bretagnes@iureennes.com»

Irène BELLIER, Les peuples autochtones à la recherche de droits collectifs, Sciences Humaines, N° 169, mars 2006.

Excellent article par une anthropologue, directrice de recherches au CNRS.

Différences, la revue du MRAP.

Un intéressant numéro consacré à Identités, communautés, citoyennetés (Actes du colloque du 24 octobre 2005).

D'Ossétie et d'alentour, N° 18, Décembre 2005.

Une livraison riche et éclectique.

Lo Lugarn-Lou Lugar

« Spécial fédéralisme »  
Numéro double 89/90  
automne 2005.

Quel fédéralisme interne pour la « nation occitane ». Une série de petites contributions intéressantes.

Françoise ROLLAN, « Une sélection de 90 sites Web sur les diasporas », Revue européenne de géographie, N°323, 7 novembre 2005, <http://193.55.107.45/articles/323res.htm>

Une sélection judicieuse parmi des milliers de sites inégaux par une chercheuse du MITI (Migrations internationales, territorialités, identités).

La politique républicaine de l'identité, Revue Mouvements N° 38, 176 pp., La Découverte mars 2005.

Une bonne synthèse.

**N° ISSN 07519207**

**Président** : Yves Plasseraud

**Vice-Président** : Henri Giordan, Thamaz Naskidachvili

**Secrétaire générale** : Muriel Bensard

**Trésorière** : Suzanne Pourchier

**Trésorier adjoint** : Jean Cormon

**Membres du bureau** : M. Barth, J. Bigot, T. Bourand, D. Dimitrijevic, W. Dressler, H. Elmas, L. Gauge, C. Guyonvarc'h, J. Lambalais, J.Y. Le Touze, J. Pénichon, P. Péroche, M. Rafii, N. Serfaty, P. Vergne

**Comité de Patronage** :

Hélène Ahrweiler, Dimitri T. Analis, Gérard Chaliand, Jean-François Clément, Jacques Dournest(+), Alfred Kastler(+), Jean Lacouture, Jean-Pierre Liégeois, Jean Malaurie, Edgar Morin, Pierre Vidal-Naquet, P. Peroncel-Hugoz, Maxime Rodinson, Evelyne Sullerot, Paul Thibaud, Germaine Tillion.

## BULLETIN D'HADHÉSION 2006

### À retourner au GDM

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. .... E-mail .....

adhère à l'association GDM et règle ma cotisation comprenant l'abonnement à la lettre du GDM par le chèque ci-joint d'un montant de :  32 euros - cotisation normale

52 euros - cotisation de soutien  14 euros - tarif étudiant  Abonnement seul : 14 euros

Le chèque bancaire ou postal est à établir à l'ordre du GDM, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Date : ..... Signature.....

[www.gdm.ras.eu.org](http://www.gdm.ras.eu.org)